



NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE FONCTIONNAIRE

Par **colinette**, le **07/04/2017** à **22:12**

Etant fonctionnaire fonction publique hospitalière, affectée au service d'addictologie en qualité de secrétaire médicale (adjoint administratif) en contact direct avec les patients pour la prise en charge de l'accueil, des rendez vous etc;;. La NBI malgré mes fonctions et les attestations des médecins, celle-ci m'a été refusé. Qui a raison

Par **P.M.**, le **08/04/2017** à **09:13**

Bonjour tout d'abord,
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Par **Eozen**, le **10/04/2017** à **12:55**

Bonjour,

Les fonctionnaires ne sont pas aimés sur ce site.

Par **P.M.**, le **10/04/2017** à **13:12**

Bonjour,
Je ne vois pas comment on peut prétendre une telle absurdité mais contrairement à ceux qui le croient on ne peut pas être compétent en tout...
Mais si vous avez une réponse au sujet, ce serait plus utile que de colporter des ignominies...